



**Accueil de loisirs
Local Jeunes
CONDE EN NORMANDIE**

**CONVENTION DE
PARTENARIAT
2021-2023**



portail-animation.ufcv.fr



DOSSIER FINANCIER 2021



Ufcv Normandie
27 Avenue du 6 Juin
14 000 CAEN

Préambule



Le présent document vise mettre en lumière, outre la proposition de budget, les différentes étapes qui ont permis sa construction et ainsi rendre les éléments budgétaires clairs et transparents pour la collectivité.

L'organisation humaine et financière proposées a été réfléchi et construite sur la base :

- Des données issues des précédentes années de fonctionnement,
- De notre connaissance approfondie du territoire.
- La proposition de passage en contrat d'apprentissage de Fanny Neuville sur le Local Jeunes.

Les éléments constitutifs des budgets respectent en tout point les réglementations en vigueur que ce soit au regard :

- Du code du travail,
- De la Convention Collective Nationale de l'Animation (CCNA),
- Du Code de l'Action Sociales et des Familles (CASF),
- ...

Les calculs relatifs à la masse salariale sont réalisés sur la base des taux de charges en vigueur au 01/11/2020 et sur la base d'un point d'indice à 6€32.

Tout changement réglementaire ou conventionnel au cours de l'exécution de la convention, et qui serait susceptible d'impacter à la hausse ou à la baisse la participation de la collectivité sera dûment notifié et justifié à la collectivité et fera l'objet d'un avenant financier.

Enfin, l'Ufcv reste disponible pour échanger au regard de cette première proposition.



Cette proposition financière porte sur des conditions normales de fonctionnement, c'est-à-dire hors force majeure du type Coronavirus.

1. Éléments de cadrage du budget

➔ Les périodes et horaires d'accueils

PERIODES		DATES		HORAIRES	
				Accueil de loisirs	Local Jeunes
Mercredis	Scolaire	06/01/2021	15/12/2021	7h30 – 18h30	13h30 – 18h00
Vendredis	Scolaire	08/01/2021	17/12/2021		17h00 – 19h00
Samedis	Scolaire	09/01/2021	11/12/2021		14h30 – 17h00
Petites Vacances	Hiver	20/02/2021	07/03/2021	7h30 – 18h30	14h00 – 18h00
	Printemps	24/04/2021	09/05/2021	7h30 – 18h30	14h00 – 18h00
	Automne	16/10/2021	31/10/2021	7h30 – 18h30	14h00 – 18h00
	Noël	20/12/2021	24/12/2021	7h30 – 18h30	
Eté	Juillet	07/07/2021	31/07/2021	7h30 – 18h30	14h00 – 18h00
	Août	02/08/2020	31/08/2021	7h30 – 18h30	14h00 – 18h00

Le local Jeunes sera fermé pendant les vacances de Noël.

➔ Les effectifs prévisionnels

Du 1 janvier au 31 décembre 2021

Nombre de Mercredis	36
Nombre d'enfants	40
Total J/E	1 440
Total Heures	11 520

Nombre de jours petites vacances	35
Nombre d'enfant	40
Total J/E	1 400
Total Heures	11 200

Nombre de jours grandes vacances	39
Nombre d'enfant	40
Total J/E	1 560
Total Heures	12 480

J/E	4 400
Total Heures	35 200
Total jours ouverture	110

Local Jeunes Du 1 janvier au 31 décembre 2021

Nombre de Mercredis	36
Nombre de Jeunes	12
Total J/E	432
Total Heures	1944

Nombre de Vendredis	34
Nombre de Jeunes	12
Total J/E	408
Total Heures	816

Nombre de Samedis	30
Nombre de Jeunes	12
Total J/E	360
Total Heures	1260

Nombre de jours petites vacances	30
Nombre de jeunes	24
Total J/E	720
Total Heures	3456

Nombre de jours grandes vacances	39
Nombre de jeunes	24
Total J/E	936
Total Heures	3776

J/E	2856
Total Heures	11252
Total jours ouverture	169

➔ Tarification des accueils

Tarification de l'accueil de loisirs 3/11 ans

La tarification de l'accueil de loisirs fait l'objet de discussion avec la CAF. Suite à une incompréhension avec la collectivité, avant la reprise de l'accueil par l'Ufcv, la grille ci-dessous présente certaines contrindications avec les directives de la CAF du Calvados, notamment sur :

- Le nombre de quotient (supérieur à 5, rendant moins lisible la grille)
- Des tarifs « demi-journée sans repas » beaucoup trop élevés.
- Un manque de cohérence général (deux demi-journées sans repas coutent plus cher qu'une journée avec repas, les modalités d'accueils n'offrant la possibilité de réservation pour deux demi-journées, soit une journée sans repas).

Quotient Familial	Demi-journée Sans repas		Journée Avec repas	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Inférieur ou égal à 350€	4€	6€	8€	12€
Entre 351€ et 620€	5€	7€	10€	14€
Entre 621€ et 900€	6.5€	8.5€	12.5€	14.5€
Entre 901€ et 1200€	8€	10€	14€	16€
Entre 1201€ et 1800€	10€	12€	16€	18€
Supérieur à 1800€	12€	14€	18€	20€

Après une première discussion avec la collectivité et la CAF, l'Ufcv soumet à validation la grille ci-dessous.

La participation des familles est estimée au regard de cette grille.

	Condé-en-Normandie			Hors Condé-en-Normandie		
	JR	DJ R	DJ	JR	DJ R	DJ
Inférieur ou égal à 620€	9,00 €	5,50 €	4,00 €	11,00 €	7,00 €	5,00 €
Entre 621 € et 1200€	13,00 €	8,50 €	6,50 €	15,00 €	10,50 €	8,00 €
Entre 1201€ et 1600€	16,00 €	10,50 €	7,50 €	18,00 €	12,50 €	9,00 €
Supérieur à 1600€	18,00 €	11,50 €	8,50 €	20,00 €	13,50 €	10,50 €

Des frais de dossier seront facturés une fois par an à hauteur de 5 € par enfant.

Tarification du Local Jeunes 11/17 ans

Des frais de dossier de 5€ sont dus pour l'accès au Local Jeunes. Des activités ponctuelles et spécifiques peuvent nécessiter une participation financière supplémentaire pour les familles. Dans le cas d'une activité dont le coût serait supérieur à 5€, ce coût sera modulé en fonction du quotient Familiale.

➔ Les produits Familles et CAF

Accueils de Loisirs	
Merc Nombre de journée enfant	1 440
Merc Coût moyen d'une journée	13,50 €
Vac Nombre de journée enfant	2 960
Vac Coût moyen d'une journée	14,50 €
Participation Familles Budget	61 112,80 €
Nombre d'heures	35 200
PSO CAF estimée	19 008,00 €
Forfait CAF Budget	18 627,84 €

Local Jeunes	
Nombre de journée Jeune (M/V/S)	1 200
Nombre de journée Jeune (Vac)	1 656
Nombre de Jeunes	30
Frais de dossier*	150,00 €

* 5€ par jeunes

Frais pour activités*	700,00 €
-----------------------	----------

* 5€ par semaine pour activité* 14 semaines *12 jeunes

Participation Familles Budget	850,00 €
Nombre d'heures	9 114
PSO CAF estimée	4 921,56 €
Forfait CAF Budget	4 823,13 €

➔ Charges Pédagogiques

	Accueil de loisirs			
	Mercredis		Vacances scolaires	
	1 440		2 960	
	Coût à la journée enfant	A l'année	Coût à la journée enfant	A l'année
Alimentation (hors repas du midi)	0,80 €	1 152,00 €	0,80 €	2 368,00 €
Repas du midi	3,50 €	5 040,00 €	3,50 €	10 360,00 €
Fournitures pour activités	1,00 €	1 440,00 €	1,00 €	2 960,00 €
Fournitures médicales	0,10 €	144,00 €	0,10 €	296,00 €
Transports liées aux activités	2,00 €	2 880,00 €	2,00 €	5 920,00 €
Prestations extérieures pour activités	1,00 €	1 440,00 €	1,00 €	2 960,00 €
Publicité / frais impressions	0,10 €	144,00 €	0,10 €	296,00 €
Déplact / Mission personnel permanent	0,08 €	115,20 €	0,08 €	236,80 €
Totaux	8,58 €	12 355,20 €	8,58 €	25 396,80 €
Total 2021	37 752,00 €			

	Frais fixe
Téléphone	160,00 €
Carte Bancaire directeur	45,00 €
	205,00 €

TOTAL FRAIS PEDAGOGIQUE

37 957,00 €

	Local Jeunes					
	Mercredis // Samedis		Vendredis		Vacances scolaires	
	792		408		1656	
	Coût à la journée enfant	A l'année	Coût à la journée enfant	A l'année	Coût à la journée enfant	A l'année
Alimentation (hors repas du midi)	1,00 €	792,00 €	1,00 €	408,00 €	1,00 €	1 656,00 €
Fournitures pour activités	1,00 €	792,00 €	1,00 €	408,00 €	1,00 €	1 656,00 €
Fournitures médicales	0,10 €	79,20 €	0,10 €	40,80 €	0,10 €	165,60 €
Transports liées aux activités	2,00 €	1 584,00 €	0,00 €	0,00 €	2,00 €	3 312,00 €
Prestations extérieures pour activités	1,00 €	792,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	1 656,00 €
Publicité / frais impressions	0,10 €	79,20 €	0,10 €	40,80 €	0,10 €	165,60 €
Déplact / Mission personnel permanent	0,04 €	31,68 €	0,04 €	16,32 €	0,04 €	66,24 €
Totaux	5,24 €	4 150,08 €	2,24 €	913,92 €	5,24 €	8 677,44 €
Total 2021	13 741,44 €					

	Frais fixe
Téléphone	160,00 €
Carte Bancaire directeur	45,00 €
	205,00 €

TOTAL FRAIS PEDAGOGIQUE

13 946,44 €

→ Masse Salariale

Emplois permanents	LIBELLÉ EMPLOI	TYPE CONTRAT	ETP ANNUEL	TOTAL ANNUEL MS
Directrice Accueil de Loisirs	REFERENT ANIMATION JEUNESSE	CDD	1,00	28 869,26 €
Directrice Local Jeunes	REFERENT ANIMATION JEUNESSE	Cont Appr	1,00	22 742,90 €
4 Animateurs Mercredis	ANIMATEURS	CDD	0,24	28 794,46 €

80 406,62 €

Quelques précisions sur la constitution de la masse salariale :

- Il est pris en compte un « risque social », c'est-à-dire l'estimation de l'impact des arrêts maladie ou autres absences justifiés rémunérés est intégré directement dans le calcul des taxes para sociales pour une valeur de 4% de la masse salariale totale.
- Les avantages liés à la politique sociale de l'Ufcv sont directement imputées dans le montant des charges patronales via la contribution obligatoire CESE.

CEE	Type contrat	Prix Journée	Nombre jours CEE	Total brut annuel CEE	Charges sociales	Total Masse salariale CEE
Animateur Accueil de loisirs	CEE	39,00 €	361	14 079,00 €	4 155,11 €	18 234,11 €
Animateur Local Jeunes	CEE	39,00 €	74	2 886,00 €	851,74 €	3 737,74 €

Quelques précisions sur le contrat d'engagement éducatif :

- C'est un contrat de volontariat, qui valorise l'engagement éducatif des jeunes dans une association et sur un territoire. Souvent le premier lieu d'engagement pour les jeunes d'un territoire, c'est une première expérience qui offre l'occasion d'acquérir des compétences utiles tant pour son avenir personnel que positionnel.
- Pour le Local Jeunes, le budget prévisionnel vise le recrutement d'un animateur lors des vacances scolaires, afin de favoriser la dynamique de projet et la mobilité des actions.

En 2021, l'Ufcv soumet à la collectivité le fait de passer Fanny Neuville, directrice du projet Jeunesse en contrat d'apprentissage. Celui-ci présente plusieurs avantages :

- Un salaire approchant de l'équivalent temps plein pour Fanny,
- Une masse salariale avec des charges réduites,
- La possibilité du financement intégral d'une formation BPJEPS, par le CFA PERFORMA (Centre de Formation d'Apprentis, dont l'Ufcv est une antenne pédagogique), pour une réduction des charges d'environ 6 000 €,
- La possibilité pour l'Ufcv de percevoir une aide à l'embauche pour la signature d'un contrat d'apprentissage. Celle-ci est conditionnée à la capacité de recrutement de contrat d'apprentissage de l'Ufcv à l'échelle nationale. Si l'Ufcv peut bénéficier de l'aide, elle s'engage à reverser entre 5 000€ et 6 000 € à la collectivité.

- La formation offre au stagiaire la possibilité de mettre en place un projet sur le territoire. Celui-ci serait en relation avec le développement d'un projet jeunesse ambitieux pouvant entrer dans la démarche PS Jeunes. A terme cette « PS Jeunes » pourrait apporter un financement supplémentaire permettant de maintenir un temps plein sur le Local, sans grand surcoût pour la collectivité, mais avec un projet à grande plus-value pour le territoire.

➔ Frais Généraux – Organisation - Gestion

Les frais de gestion permettent de financer l'ensemble de charges indirectes liées à l'organisation des activités de l'accueil de loisirs.

La gestion éducative et pédagogique comprenant les missions suivantes :

- ➔ La mobilisation des compétences supports mise en œuvre à l'Ufcv afin garantir une qualité constante des actions et l'innovation pédagogique. Ex : la chargée de mission inclusion des enfants à besoin particulier dans les ACM.
- ➔ La mise à disposition des publications Ufcv (Essentiel de l'animateur – Essentiel du directeur...)
- ➔ Le cadre pédagogique général, la préparation et le contrôle, des diverses actions consécutives.
- ➔ Le soutien pour le coordinateur d'un responsable Animation Territoriale en région, favorisant le travail en coordination des directeurs Ufcv Normands, permettant de rompre l'isolement des salariés sur les territoires par la perspective d'enjeux partagés.

Les opérations administratives pour le fonctionnement des accueils et des actions d'animation :

- ➔ La structuration et le contrôle des process administratif par les services supports ;
- ➔ Les temps de rencontre avec les partenaires institutionnels et financier (CAF, MSA, DDCS, DRDJSCS) réalisé par les services supports ou la déléguée régionale.

La gestion financière des postes budgétaires de fonctionnement et le paiement :

- ➔ Le traitement des salaires et charges du personnel qu'elle emploie par le service paie ;
- ➔ La gestion comptable des activités et son contrôle
- ➔ des frais de déplacement des services supports dans le cadre de leurs interventions liées au marché ;
- ➔ des frais généraux comprenant les frais de fonctionnement et d'administration (assurance ; préparation, contrôle et suivi de l'action par la Délégation Régionale de l'Ufcv ; frais de formation du personnel ; etc.).

Les frais de gestion intègrent les charges liées à l'utilisation du système d'information de l'Ufcv (logiciels, supports informatiques, services de maintenances...).

Nature des frais	Montant	
Assurance - Service Juridique	2 834,12 €	7,33%
Développement des ressources humaines	16 686,12 €	43,18%
Services comptables et contrôle de gestion	746,85 €	1,93%
Système d'information et informatique	513,78 €	1,33%
Supports administratifs régionaux	16 686,12 €	43,18%
Soutien pédagogique aux activités	1 174,75 €	3,04%
TOTAL FRAIS INDIRECTS	38 641,73 €	100,00%

3. Montant de la subvention

Cette proposition financière porte sur des conditions normales de fonctionnement, c'est-à-dire hors force majeure du type Coronavirus.

Si des contraintes nouvelles et indépendantes de la volonté de l'Ufcv et la collectivité (ex contraintes sanitaires) devaient impacter le fonctionnement des accueils au cours de l'exécution de la convention, elles feront faire l'objet d'une évaluation financière supplémentaire (en sus de cette proposition).

Le coût total éligible du programme d'actions du 1 janvier au 31 décembre 2021, pour cette première année de la convention 2021-2022 est évalué à 192 835 €.

En contrepartie du respect des engagements mentionnés et des projets des accueils détaillés, Condé en Normandie contribuera financièrement pour un montant prévisionnel de 107 421,30 €.

Fait en 2 exemplaires originaux

A _____, le

Pour Condé en Normandie
La Maire
Valérié Desquesne

Pour l'Ufcv
Le Président
Michel LE DIREACH